

Envoyé en préfecture le 13/03/2025

Reçu en préfecture le 13/03/2025

Publié le

ID : 064-216404178-20250312-DEL_2025_004-DE

S²LO

Débat d'orientation budgétaire 2025



Commune de Nay

Cadre réglementaire du DOB

- Le DOB est un moment majeur de la préparation du budget : c'est une étape qui permet aux élus d'exprimer leur avis sur les grandes lignes du budget.
La loi NOTRe a rendu obligatoire la tenue d'un DOB pour les communes de + de 3 500 habitants.
- Le DOB a pour objectif de discuter des orientations budgétaires et informe sur la situation financière de la collectivité : il participe à la démocratisation et à la transparence de la vie publique.
- Le DOB doit avoir lieu dans les 10 semaines qui précèdent le vote du Budget.
- Le budget primitif est voté au cours d'une séance ultérieure et distincte.

Rappel du calendrier Budget 2025

Conférences budgétaires : (rencontres services/élus)

- 24 janvier 2025

Orientations budgétaires :

- 05/03/2025 à 18h30 : Commission Finances et Administration générale
- 12/03/2025 à 18h30 : Conseil municipal - DOB

Vote du budget :

Y compris Compte de Gestion, Compte administratif, Affectation de résultats et taux de fiscalité.

- 02/04/2025 à 18h30 : Commission Finances et Administration générale
- 09/04/2025 à 18h30 : Conseil municipal - DOB

Éléments de contexte : le contexte macro-économique

- Croissance européenne faible et peu dynamique en 2024. La Banque de France prévoit une croissance à 0,9 % en 2025 et une stabilisation de l'inflation aux alentours de 1,6%. Elle estime également que le taux de chômage devrait atteindre 8%
- 2025 sera une année importante au plan européen : 3^{ème} anniversaire du déclenchement de la guerre en Ukraine, élections fédérales allemandes, élections présidentielles en Croatie, Grèce, Roumanie et Pologne.
- En 2024, la France a connu un recul de l'inflation, un contexte politique incertain et une dégradation de sa situation budgétaire. Pour 2025, elle est toujours en situation difficile en raison d'une croissance faible et de la fragilité politique.

Éléments de contexte : le contexte macro-économique

- La séquence nationale de fin d'année s'est soldée par une absence de loi de finances. Un nouveau gouvernement a été mis en place et la loi de finances a été promulguée le 14 février.
- Cette année a également été celle de la constatation de la forte dégradation des finances publiques, ce qui aura des conséquences sur les collectivités en termes d'efforts pour le redressement de la situation du déficit et de la dette publique.
- Les conditions d'emprunt se sont stabilisées voire améliorées en raison notamment de la réduction par la Banque Centrale Européenne (BCE) de ses taux directeurs : estimation taux emprunt entre 3,5% et 4% pour les collectivités
- Les premières tendances 2024 montrent que le bloc communal connaît une dégradation de sa situation avec notamment une baisse de ses niveaux d'épargne brute et nette.

Éléments de contexte : les principales dispositions de la loi de Finances 2025

- La loi de finances repose sur un objectif de déficit public de 5.4% du PIB.
- ~~Taxe d'habitation sur les résidences secondaires – suppression du lien : lorsque les communes veulent faire varier leur taux d'imposition de manière différenciée (non proportionnelle), elles sont soumises à des règles de lien entre les taux. Désormais, l'évolution du taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS) n'est plus liée à celle du taux des taxes foncières et peut donc varier librement dans le respect des taux plafonds.~~
- Taxe d'aménagement – changement de destination : les changements de destination soumis à déclaration préalable ou à permis de construire sont désormais soumis à la taxe d'aménagement lorsqu'ils ont pour effet de changer la destination de locaux non destinés à l'habitation en locaux d'habitation.

Éléments de contexte : les principales dispositions de la loi de Finances 2025 : impacts pour les collectivités

- Augmentation de la DGF de 150 millions d'€
- Gel du FCTVA à 2024
- Maintien du niveau de la DETR
- Fonds vert abaissé de 2,5 à 1,15 milliards d'€
- DSIL en diminution de 150 millions d'€
- Mise en place du Dispositif de lissage conjoncturel (DILICO) : 1 milliard d'€
- Indemnités journalières des fonctionnaires versées à hauteur de 90% au lieu de 100%

Éléments de contexte : les principales dispositions de la loi de Finances 2025 – Zoom sur le DILICO

Le DILICO est d'un montant d'un milliard d'euros en 2025 dont 500 millions issus d'une contribution du bloc communal.

Pour chaque commune et chaque EPCI, un indice synthétique de ressources et de charges est calculé. Ceux ayant un indice synthétique supérieur à 110 % de l'indice moyen contribuent au DILICO. Le montant de la contribution ne peut pas excéder 2 % des recettes réelles de fonctionnement du budget général.

Les contributions seront imputées sur les douzièmes de fiscalité. Les contributions mises en réserves, seront reversées aux collectivités contributrices sur trois ans (à partir de 2026) à hauteur d'un tiers par an déduction faite d'un prélèvement de 10 % qui va abonder le fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC).

Pour la commune de NAY, le montant DILICO estimé est : 5 422 €

Éléments de contexte : la commune de Nay => les réalisations 2024

Axe 1 => Améliorer le cadre de vie et l'adapter au changement climatique

Réalisés :

- Réhabilitation de la rue Saint Vincent et parvis de l'église, ainsi que de la voirie en périphérie de l'Espace culturel
- Gestion des eaux pluviales rue de l'Ouzoum et Margueritte de Navarre

Démarrés en 2024, restes à finaliser en 2025 :

- Réhabilitation de la rue Maréchal Leclerc
- Végétalisation de la cour d'école Jules Ferry
- Mise en valeur des berges du Gave de Pau
- Réalisation d'un parking perméable rue des Pyrénées

Éléments de contexte : la commune de Nay => les réalisations 2024

Axe 2 => Améliorer la performance énergétique des bâtiments communaux et soutenir la rénovation de logements

Réalisés :

- Rénovation thermique de l'école maternelle
- Finalisation de la rénovation de l'école primaire
- Remplacement d'une partie du système de chauffage au Centre multiservices et à la Trésorerie
- Rénovation et adaptation d'une partie du parc d'éclairage public (programme pluriannuel)
- Réfection du terrain d'honneur du stade de foot

Démarrés en 2024, restes à finaliser en 2025 :

- Réhabilitation de deux logements communaux rue du temple

Éléments de contexte : la commune de Nay => les réalisations 2024

Axe 3 => Développer l'attractivité de la commune

Réalisés :

- Création d'une nouvelle exposition permanente à la Maison carrée
- Mise en place d'une navette pour relier le centre-ville au parking à côté de la Gendarmerie les jours de marchés
- Rénovation de nouveaux locaux associatifs

Démarrés en 2024, restes à finaliser en 2025 :

- Création d'un espace de convivialité à l'intérieur des halles dans l'ancienne conciergerie

Cadrage budgétaire : Exécution budgétaire 2024

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL SECTIONS
RECETTES			
<i>BP</i>	4 146 608,05 €	3 943 878,56€	8 090 486,61€
Recettes réalisées 2024	4 193 975,23€	2 397 438,53 €	6 591 413,76 €
RAR 2024	244,00 €	724 661,00 €	724 905,00 €
Recettes réalisées + RAR 2024	4 194 219,23 €	3 122 099,53 €	7 316 318,76 €
DEPENSES			
<i>BP</i>	4 146 608,05 €	3 943 878,56€	8 090 486,61€
Dépenses réalisées 2024	3 452 734,65 €	2 248 498,45 €	5 701 233,10 €
RAR 2024	107 153,86 €	628 311,52 €	735 465,38 €
Dépenses réalisées + RAR 2024	3 559 888,51 €	2 876 809,97 €	6 436 698,48 €

Cadrage budgétaire : Résultat prévisionnel 2024

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL SECTIONS
RECETTES			
<i>BP</i>	4 146 608,05 €	3 943 878,56€	8 090 486,61€
<i>Dont reprise résultat 2023</i>	151 769,05 €	-	151 769,05 €
Recettes réalisées 2024	4 193 975,23€	2 397 438,53 €	6 591 236,76 €
Recettes 2024 après reprise résultat 2023	4 345 744,28€	2 397 438,53 €	6 743 182,81 €
DEPENSES			
<i>BP</i>	4 146 608,05 €	3 943 878,56€	8 090 486,61€
<i>Dont reprise résultat 2023</i>	-	531 888,42	531 888,42 €
Dépenses réalisées 2024	3 452 734,65 €	2 248 498,45 €	5 701 233,10 €
Dépenses 2024 après reprise résultat 2023	3 452 734,65 €	2 780 386,87 €	6 233 121,52 €
Résultat 2024 prévisionnel			
Avant reprise résultat 2023	741 240,58 €	148 763,08 €	890 003,66 €
Après reprise résultat 2023	893 009,63 €	- 383 125,34 €	509 884,29 €

Cadrage budgétaire : capacité d'autofinancement

	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé 2024
Total des recettes réelles de fonctionnement (sans les produits de cession)	3 451 295,92	4 012 059,20	3 846 508,05	4 096 408,55	4 121 240,23
Total des dépenses <u>réelles</u> de fonctionnement	2 777 377,27	2 863 181,21	3 082 043,68	3 147 082,71	3 245 021,84
Capacité d'autofinancement brute	673 918,65	1 148 877,99	764 464,37	949 315,84	876 218,39
Annuité de dette en capital	871 255,87	875 942,23	686 970,73	683 507,74	678 994,33
Capacité d'autofinancement nette	- 197 337,22	272 935,76	77 493,64	265 818,10	197 224,06

Cadrage budgétaire : évolution des recettes de fonctionnement

Chapitre	2020	2021	2022	2023	2024	Evol 24/23
013 - Atténuations de charges (indemnités journalières)	26 631,51	117 860,29	80 473,48	69 830,62	27 125,83	-61,2%
70 - Produits des services, domaine et ventes diverses	260 418,89	286 709,88	326 376,21	244 444,72	250 585,12	2,5%
73 + 731 - Impôts et taxes	2 405 174,66	2 458 094,53	2 527 501,12	2 738 706,81	2 830 728,99	3,4%
74 - Dotations, subventions et participations (DGF, FCTVA, taxe électricité, ASP, CAF...)	540 376,73	458 530,49	463 650,42	599 697,50	527 847,85	-12,0%
75 - Autres produits de gestion courante (loyers)	410 338,13	416 878,51	432 576,92	425 013,09	472 516,46	11,2%
76 - Produits financiers	74,45	63,64	66,84	117,66	152,09	29,3%
77 - Produits exceptionnels (sinistres, dons...)	237 279,54	338 313,81	415 394,52	10 377,64	85 018,89	719,3%
78 - Reprise provision semi-budgétaires				8 220,51	-	-100,0%
042 - Recettes d'ordre	116 448,60	491,00	401,74	-	-	0,0%
TOTAL	3 996 742,51	4 076 942,15	4 246 441,25	4 096 408,55	4 193 975,23	2,4%

Cadrage budgétaire : évolution des dépenses de fonctionnement

Chapitre	2020	2021	2022	2023	2024	Evol 24/23
011 - Charges à caractère général (fluides, alimentation, prestations, assurances, impôts..)	955 455,20 €	1 001 432,12 €	957 606,36 €	965 290,90	1 174 756,64	21,7%
012 - Charges de personnel	1 235 273,25 €	1 301 823,41 €	1 505 331,38 €	1 494 997,38	1 487 062,46	-0,5%
014 - Atténuations de produits (dégrèv.)	4 173,00 €	- €	14 647,00 €	6 380,00 €	3 586,00 €	-43,8%
65 - Autres charges de gestion courante (indemnités élus, contributions, subventions...)	336 768,82 €	349 065,83 €	426 838,44 €	473 852,98	393 861,43	-16,9%
66 - Charges financières	208 938,00 €	188 996,96 €	164 120,95 €	190 104,00 €	184 324,00 €	-3,0%
67 - Charges exceptionnelles	36 169,00 €	10 188,89 €	6 048,44 €	16 457,45	212,00	-98,7%
68 – Dotations amortissement et provision	- €	11 674,00 €	7 451,11 €	- €	1 219,31 €	-
042 - Dépenses d'ordre	400 393,07 €	150 596,21 €	524 682,61 €	116 943,21	207 712,81	77,6%
TOTAL	3 177 170,34 €	3 013 777,42 €	3 606 726,29 €	3 264 025,92 €	3 452 734,65 €	5,8%

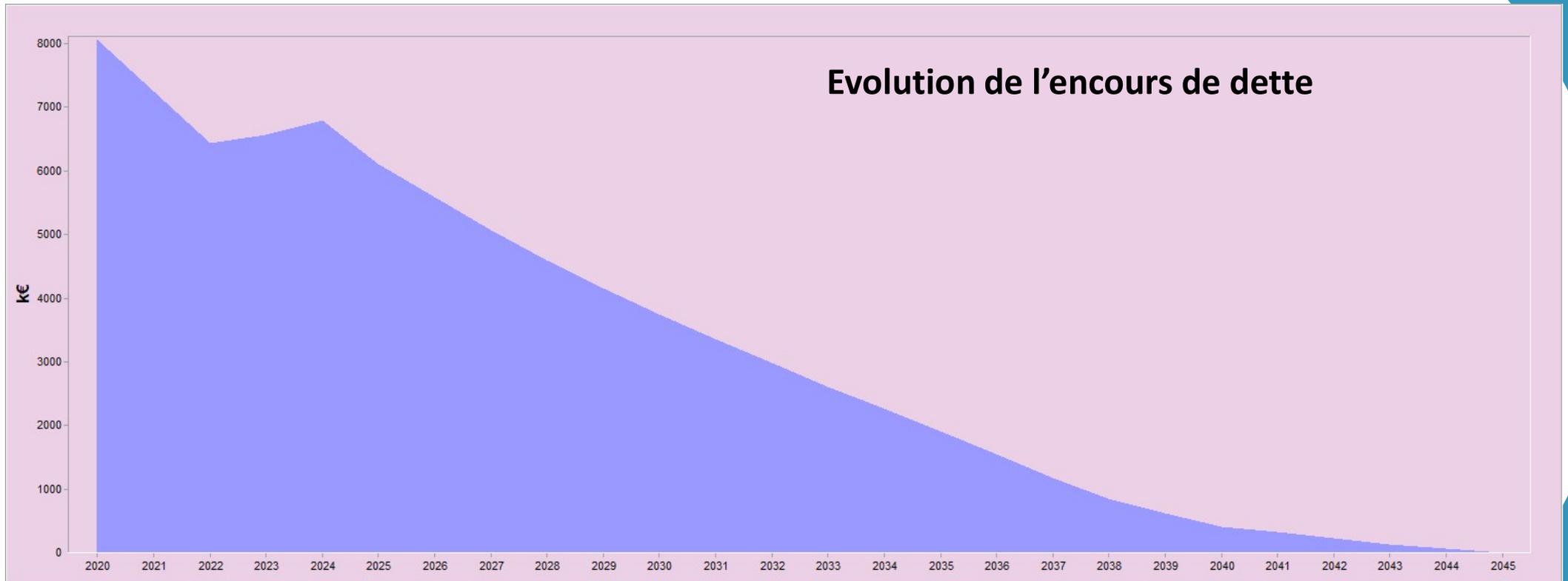
Cadrage budgétaire : l'endettement communal

- Au 1^{er} janvier 2025, la dette de la collectivité s'élève à **6 113 917,43€**

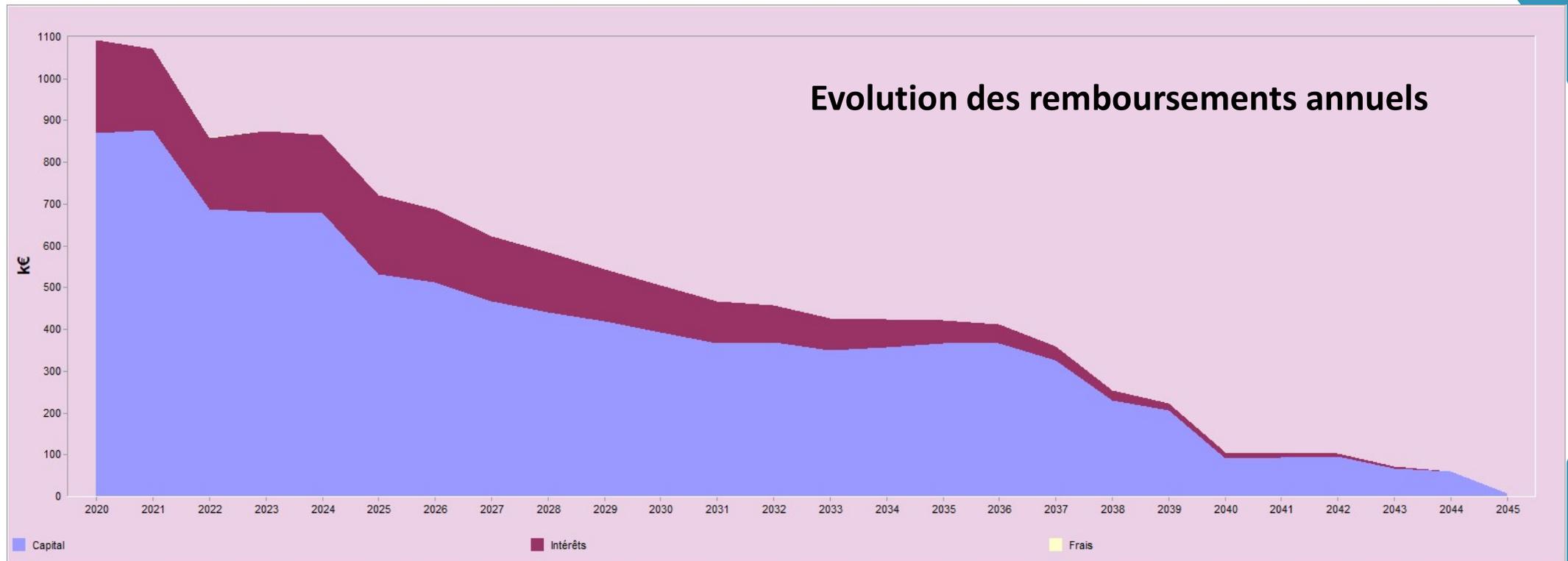
Capacité désendettement (nb d'années nécessaires pour remb. la totalité de la dette)	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA2022	CA2023	CA2024
encours dette	6 463 935,32	7 673 039,00	7 202 783,49	6 384 499,58	6 554 386,52	5 882 423,11	6 113 917,43
épargne brute	670 569,22	642 817,83	673 918,65	1 148 877,99	764 464,37	949 315,84	876 218,39
encours dette/épargne brute	9,6	11,9	10,7	5,6	8,6	6,2	7,0

- *Projection, à date, encours consolidé (intégrant 2 emprunts Intracting en cours de finalisation) de la dette de la collectivité en fin de mandat : 5 750 156,34 €*

Cadrage budgétaire : l'endettement communal



Cadrage budgétaire : l'endettement communal



Orientations budgétaires : les variations attendues des recettes de fonctionnement

- Droits de places Halles et marchés (nouveaux tarifs) : + 7 500 €
- Revalorisation bases fiscales : 1,7%

Evolution prévisionnelle des Dépenses de fonctionnement : RH

- Recrutement 1 ATSEM septembre 2025 pour ouverture nouvelle classe
- Création emploi permanent / fin de contrat aidé Accueil CMS
- Remplacement retraite progressive responsable CMS
- Remplacement absences médicales programmées 2 personnels du service Enfance-jeunesse durant plusieurs mois
- Intégration depuis 2024 des dépenses GUSO (artistes)
- Frais de personnels mis à disposition par SIVOM autonomie pour conduite de la navette marchés

Prévision chapitre 012: 1 600 000 €

Evolution prévisionnelle des Dépenses de fonctionnement : Energie

- Baisse annoncée des tarifs de l'électricité de près de 15%
- Baisse annoncée des tarifs du gaz de près de 15%
- Augmentation annoncée de l'électricité pour l'éclairage public de + de 10%

Evolution prévisionnelle des Dépenses de fonctionnement : licences informatiques

- Passage des services à Microsoft Office 365 : 2 500 €
- Licence logiciel (à acquérir) de suivi de régie Marchés et Maison carrée : 2 500 €

Prévision : + 5 000 €

Evolution prévisionnelle des Dépenses de fonctionnement : autres dépenses

- Voirie entretien (revêtement couche de roulement) divers quartiers : 70 000 €

Prévision : + 70 000 €

Orientations budgétaires : les recettes d'investissement

Subventions attendues (pas de notification) :

- DETR – salle de réception CANTET : 170 180 €
- FEDER – salle de réception CANTET : 100 000 €
- FEDER – travaux Maison carrée : 73 000 €

Autres financements attendus :

- INTRACTING – réno énergétique école maternelle : 35 000€

TOTAL : 378 180 €

Orientations budgétaires : les projets d'investissement – Bâtiments

- Travaux salle de réception CANTET : 520 000 €
- Travaux aménagement ancienne conciergerie (hors RAR 2024) : 80 000€
- Poursuite renouvellement groupes chauffage CMS : 35 000 €
- Travaux cloisonnement répartition bureaux Mairie : 20 000 €

TOTAL : 655 000 €

Orientations budgétaires : les projets d'investissement – Espaces publics

- Aménagement Berges du gave : 200 000 €
- Parking rue des Pyrénées : 165 000 €
- Aménagement place St Roch : 180 000 €
- Tranche 1 aménagement chemin Laclau : 600 000 €

TOTAL : 1 145 000 €

Orientations budgétaires : les projets d'investissement – Eclairage public

- Programme de modernisation parc éclairage public : 36 000 €

TOTAL : 36 000 €

Orientations budgétaires : les projets d'investissement – Infrastructures sportives

- Fermeture tribune de rugby : 4 200 €
- Main courante stade de rugby : 25 000 €
- Travaux divers bâtiments sportifs : 20 000 €
- Homologation éclairage terrains foot et rugby : 312 000 €

TOTAL : 361 200 €

Orientations budgétaires : les projets d'investissement – Equipements des services

- Acquisition logiciel suivi régie Marchés et Maison carrée : 5 000€
- Acquisition nouvelle suite logiciels métiers administratifs : 7 500€
- Equipements informatiques : 25 000€
- Balayeuse de voirie : 160 000€
- Robot tondeuse : 35 000 €
- VTT ASVP : 750 €

TOTAL : 233 250 €

Orientations budgétaires : les projets d'investissement – Acquisitions diverses

- Matériel nouvelle classe maternelle : 5 200 €
- Divers petits équipements centre de loisirs : 5 600 €
- Divers petits équipements Foyer restaurant : 5 200€
- Sanitaires mobiles manifestations : 10 000 €
- Renouvellement mobilier urbain : 10 000€

TOTAL : 36 000 €

Orientations budgétaires : les projets d'investissement - Maison carrée

- Supports d'exposition : 12 500 €

TOTAL : 12 500 €

Orientations budgétaires : Synthèse des projets d'investissement

TOTAL PROJETS D'INVESTISSEMENT 2025 : 2 478 950 €

- *Dépenses opérations d'investissement 2024 (hors déficit 2023 reporté et remboursement emprunts) : 1 497 545,20 €*
- *RAR opérations d'investissement 2024 : 628 311,52 €*
- *Soit **2 125 856,72 € engagés en dépenses d'opérations d'investissement 2024***
(2 451 301,67 € au BP 2024)

Envoyé en préfecture le 13/03/2025

Reçu en préfecture le 13/03/2025

Publié le

S²LO

ID : 064-216404178-20250312-DEL_2025_004-DE

